

# L'AIDE À DOMICILE ET SES PROBLEMATIQUES

**Jean-Pierre RISO**  
Directeur général  
Fédération ADMR du Gard

INTRODUCTION : Le secteur de l'aide à domicile, origines et valeurs de l'ADMR.

1<sup>ère</sup> partie : le secteur de l'aide à domicile et les politiques publiques.

- 1) L'évolution de l'accompagnement des familles, reflet de la transformation de notre société.
- 2) La prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées : un long cheminement du rapport Laroque de 1961 à l'APA (via la PSD).
- 3) Les prestations aux Personnes en situation de Handicap à Domicile.

2<sup>ème</sup> partie : le secteur de l'aide à domicile aujourd'hui : d'une logique de rénovation de l'action sociale à une logique de création d'emplois.

3<sup>ème</sup> partie : le secteur de l'aide à domicile, les paradoxes d'aujourd'hui.

4<sup>ème</sup> partie : le secteur de l'aide à domicile, les défis de demain.

5<sup>ème</sup> partie : le secteur de l'aide à domicile, les métiers.

CONCLUSION

- Création de l'ADMR en 1945 / Jeunesses Agricoles Chrétiennes / Mouvement Familial Rural
- Un engagement : « Un travail pour les uns, une aide pour les autres »
- Logique du triangle d'or : la place du bénévole, facteur de lien social dans la relation entre une personne aidée et un salarié d'intervention
- Un réseau de 93 fédérations départementales et 3 300 associations locales (100 000 bénévoles et 100 000 salariés)

## 1) L'évolution de l'accompagnement des familles, reflet de la transformation de notre société.

- Des Aides familiales rurales aux TISF. Les politiques publiques à destination des familles au fil des ans

Le soutien aux familles, origine de l'ADMR

Des interventions pour accompagner les familles dans les actes de la vie courante

Des modalités d'intervention en grande évolution

Aujourd'hui, un accompagnement de familles en grande fragilité sociale et des missions difficiles, souvent juste avant des mesures de placements des enfants

Un travail en coordination avec les autres travailleurs sociaux du Conseil général et de la CAF notamment

## 2) La prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées : un long cheminement du rapport Laroque de 1961 à l'APA (via la PSD)

- La prise de conscience liée au rapport Laroque et la mise en place de la prestation d'aide ménagère à domicile (1965)
- La loi instaurant la Prestation Spécifique Dépendance : les prémices d'une vraie reconnaissance (grille AGGIR, plan d'aide et évaluation des besoins... mais récupération sur succession).
- Loi du 20 juillet 2001 instaurant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (un plan d'aide conforme aux besoins évalués... et la fin de la récupération sur succession).

## 3) Les prestations aux Personnes en situation de Handicap à domicile

- o Dès 1981, avec la prestation d'auxiliaire de vie financée par l'Etat
- o La loi du 11 février 2005 et l'instauration de la Prestation de Compensation du handicap

La question des modalités d'intervention dans le cadre des aides humaines  
Le financement d'aides techniques multiples

### 1) La loi du 2 Janvier 2002 et ses effets sur nos associations : logique de reconnaissance, de structuration et de régulation du secteur

- Une intégration dans la douleur : un focus sur la question de l'évaluation et ses modalités de mise en œuvre
- La professionnalisation du secteur, quelques signes forts : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale / Validation des Acquis de l'Expérience / Accord de branche sur les emplois et les rémunérations (mars 2002)
- En terme de croissance des associations (une hausse exponentielle de l'activité entre 2002 et 2005)
- En terme de financements par les Conseils Généraux

**2) La loi du 26 juillet 2005 dite de développement des services aux personnes : logique de création d'emplois et de solvabilisation de l'offre.**

- Un secteur très segmenté avec des organismes très différents et l'arrivée massive du privé lucratif
- Le développement du Chèque Emploi Service Universel et de l'emploi direct

- La capacité actuelle de financement par les Conseils Généraux : la question de la compensation du coût par l'Etat et les transferts de compétences vers les Conseils Généraux (notamment RSA). Des logiques de contraintes budgétaires plutôt que de réponses aux besoins des populations.
- La question de la convergence tarifaire
- La dualité entre autorisation au sens de la loi du 2 janvier 2002 et l'agrément au sein de la loi du 26 juillet 2005. Et cette règle du jeu bien différente notamment en terme de modalités de financement...

## 4<sup>ème</sup> PARTIE : LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE, LES DEFIS DE DEMAIN

- La diversification des publics et des services : ouvrir de nouveaux horizons afin de répondre aux besoins. Le juste équilibre entre action sociale et prestations de confort
- La reconnaissance de la qualité (certification, évaluations, référentiels,...)
- Vers une loi sur le financement de la perte d'autonomie avant la fin de l'année (projet de loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillissement) : des espoirs confrontés aux réalités économiques...

## 5<sup>ème</sup> PARTIE : LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE : LES METIERS

### Les principaux métiers de l'ADMR du GARD

- Au sein des Services de Soins Infirmiers à Domicile : infirmiers coordinateurs diplômés (en charge de l'organisation du travail au sein du service) et aides-soignants diplômés (en charge des soins d'hygiène et de nursing auprès des patients du service).

Pour les soins techniques infirmiers, nos SSIAD ont passé convention avec les infirmiers libéraux du territoire.

### Les principaux métiers de l'ADMR du GARD

- Au sein du service Famille : les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale.

Titulaire du diplôme de TISF, elles interviennent auprès des familles fragilisées en apportant un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants.

- Intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et éducatives
- Accompagnement des familles vers l'autonomie
- Soutien de la fonction parentale

### Les principaux métiers de l'ADMR du GARD

- Au sein du service Personnes Agées / Personnes Handicapées :
- Agents à Domicile : réalisent et aident à l'accomplissement des activités domestiques et administratives simples essentiellement auprès des publics peu fragilisés.

Ces personnels n'ont aucun diplôme en rapport avec le secteur d'activité.

### Les principaux métiers de l'ADMR du GARD

- Au sein du service Personnes Agées / Personnes Handicapées :
- Employés à domicile : réalisent et aident à l'accomplissement des activités domestiques et administratives essentiellement auprès de personnes ne pouvant pas faire en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères.

Ces personnels sont notamment titulaires d'un BEP sanitaire et social ou d'un CAP Petite Enfance.

## 5<sup>ème</sup> PARTIE : LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE : LES METIERS

### Les principaux métiers de l'ADMR du GARD

- Au sein du service Personnes Agées / Personnes Handicapées :
- Auxiliaires de Vie Sociale : effectuent un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragiles, dans leur vie quotidienne (aident à faire et/ou font à la place).
- Ces personnels sont titulaires du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.

## LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE ET SES PROBLEMATIQUES : CONCLUSION

- Un long chemin parcouru depuis 2002 et la reconnaissance d'un secteur autrefois cantonné à la sphère des « petits boulots »
- Une crise de croissance qui s'est accompagnée de la mise en place d'une professionnalisation indispensable
- Mais des difficultés nées de ce développement rapide : capacité à répondre efficacement aux besoins, difficultés financières, concurrence injuste instaurée par une dérégulation légalisée...
- Et un espoir de réforme salvatrice issue du projet de loi en cours...

# TITRE SECTION



**Code Cours**

**TITRE DU COURS**